

Rapport annuel d'activités 2017



**CENTRE D'ART
DE KAMOURASKA**

Le Centre d'art de Kamouraska

Sa MISSION

Le Centre d'art de Kamouraska a pour mission de diffuser et de promouvoir les pratiques contemporaines en arts visuels et en métiers d'art, afin de stimuler, inspirer et provoquer des rencontres entre créateurs, œuvres et spectateurs. Il mise sur des approches innovantes d'initiation, d'éducation et de médiation pour sensibiliser les publics à la création artistique professionnelle.

Sa VISION

Le Centre d'art de Kamouraska souhaite être reconnu comme un espace culturel incontournable sur le territoire bas-laurentien et au sein du réseau des organismes artistiques professionnels de la province. Ancré au cœur du village de Kamouraska, le Centre d'art offre au grand public un lieu de découverte stimulant ainsi que des moyens renouvelés pour se familiariser à l'art actuel et à ses multiples champs d'expression. Sensible à son environnement géographique et social, le Centre d'art de Kamouraska imagine et programme des événements permettant notamment de mettre en valeur, souligner, transformer et habiter le patrimoine matériel et immatériel qui composent et modèlent son territoire.

Privilégiant les arts visuels et les métiers d'art, le Centre d'art est particulièrement sensible aux pratiques qui abordent le paysage, tantôt comme matière, tantôt comme concept, qui bousculent les modes de diffusion classiques et qui renouvèlent le rapport espace/œuvres/spectateur.

Sa programmation riche, diversifiée et audacieuse suscite la curiosité du public et des amateurs d'art, en plus d'offrir des contextes de diffusion et d'intervention stimulants et inédits pour les artistes professionnels du Bas-Saint-Laurent et d'ailleurs.

Attaché à l'accessibilité des arts et de la culture en région éloignée, le Centre d'art possède une expertise éprouvée et reconnue en matière de médiation culturelle et d'activité éducative. Acteur social, culturel et éducatif de premier plan pour les communautés locales et les institutions de la petite enfance et scolaires qu'il dessert, le Centre d'art de Kamouraska contribue à animer les communautés rurales et à offrir un milieu de vie dynamique. Par ses actions éducatives plurielles et sa capacité à stimuler l'émergence de formes artistiques réinventées pour les jeunes publics, il vise l'éveil et la sensibilisation à l'art actuel, en plus de réaffirmer sans cesse son rôle de «passeur de culture».

Fier de son approche éducative distinctive et des liens tissés avec les communautés rurales alentours, le Centre d'art de Kamouraska propose une tribune artistique majeure pour les artistes en art actuel et se veut un vecteur de développement et de rayonnement culturel, social, économique et touristique pour la région de Kamouraska.

Ses VALEURS

Le Centre d'art de Kamouraska reconnaît et défend la *Loi sur le statut de l'artiste professionnel en arts visuels et en métiers d'art*. À cet égard, il respecte, dans la mesure de ses moyens, le versement des droits et cachets recommandés par le CARFAC et respecte la propriété intellectuelle des œuvres. Le Centre d'art de Kamouraska offre aux artistes et professionnels en métiers d'art des conditions de pratique et d'expositions qui respectent les standards professionnels.

Le Centre d'art de Kamouraska est un organisme à but non lucratif qui imagine et développe des activités artistiques reconnues professionnelles. À ce titre, la programmation artistique est élaborée par un comité composé d'artistes reconnus professionnels, selon la loi sur le statut de l'artiste. L'élaboration et la direction artistique de certains événements sont, quant à eux, confiés à des commissaires indépendants professionnels et reconnus. La saine gestion, la transparence, l'équité, l'intégrité, la rigueur et l'écoute sont au cœur du mode de gouvernance promu par le Centre d'art de Kamouraska.

Le Centre d'art privilégie la coopération et l'édification de liens durables avec les organismes culturels et communautaires, les municipalités, le milieu scolaire et les institutions publiques ou privées, présents sur le territoire. De plus en plus, le Centre d'art développe des alliances hors de sa région, dans le but d'accroître le rayonnement et la circulation de ses projets et événements thématiques. La question touchant la réception des œuvres par le public occupe une place importante au moment de construire la programmation annuelle du Centre d'art. La sensibilisation et l'éveil à l'art actuel, l'éducation artistique en direction des jeunes publics et le développement des relations entre le public, les créateurs et leurs œuvres, sont au cœur de la démarche qui anime le Centre d'art.

Ses ORIENTATIONS

Le Centre d'art de Kamouraska articule sa programmation annuelle autour de six volets d'intervention ciblés et distinctifs :

- › le paysage;
- › les thématiques;
- › les projets et événements spéciaux;
- › les jeunes publics;
- › les projets éducatifs hors-murs et la médiation culturelle;
- › la circulation d'expositions.

Le paysage

Ancré au cœur de Kamouraska, un village hautement patrimonial et considéré comme l'un des plus beaux au Québec, le Centre d'art de Kamouraska évolue sur le territoire bas-laurentien, réputé pour ses grands espaces et ses paysages maritimes, forestiers et agricoles. L'omniprésence de ce paysage, bien commun et trame de fond du quotidien de ceux qui l'habitent, est au centre des préoccupations de l'organisme. Bien plus qu'objet de contemplation, le paysage s'inscrit, dans les orientations artistiques de l'organisme, comme objet de discussions et de réflexions. Miroir de l'art de vivre de ceux qui nous ont précédés et témoin sensible de nos gestes actuels, le paysage est modelé par des éléments physiques, biologiques et anthropiques, créant un ensemble unique et indissociable en perpétuelle évolution. Le Centre d'art privilégie les propositions d'artistes et de commissaires qui portent un discours critique, poétique ou ludique au sein duquel s'inscrit le paysage, appréhendé tantôt comme matière, comme concept ou comme un espace vécu permettant d'aborder des questions d'ordre historique, sociologique, politique, économique, géographique, environnemental et identitaire. Les explorations novatrices dans et à partir du paysage, qu'il soit produit, utilisé, construit ou artificialisé, permettent de donner forme au paysage dans une expérience nouvelle et conscientisée.

Le Centre d'art de Kamouraska porte une attention particulière à l'accessibilité et à la réception des œuvres et déploie, à cet égard, une programmation plurielle en termes de formes et de contextes. Par ses expositions en salle, événements hors-murs, infiltration dans l'espace public ou dans les espaces du quotidien, le Centre d'art ouvre des aires de réflexion et de rencontre entre l'artiste, le paysage et la communauté. Par ses propositions et cadres d'intervention originaux et inédits, le Centre d'art tente de renouveler notre rapport au paysage, d'ouvrir et de défricher de nouvelles pistes de lecture du territoire.

~

Les thématiques

Le Centre d'art de Kamouraska, logé dans un ancien palais de justice, dispose de plusieurs salles d'expositions, de dimensions variables et réparties sur deux étages. Dans un souci de cohérence des expositions et une préoccupation de maximiser l'expérience du visiteur, le Centre d'art élabore désormais sa programmation annuelle à partir de thématiques. Chaque exposition devient un prétexte pour réunir des œuvres plastiques provenant de diverses disciplines et permet ainsi d'articuler un dialogue autour d'un thème précis. Cette approche permet le décloisonnement des pratiques artistiques et stimule les transferts, les rencontres et les maillages entre les disciplines, plus particulièrement les arts visuels et les métiers d'art.

~

Les projets et événements spéciaux

Le Centre d'art réserve également une partie de sa programmation annuelle pour des projets et événements spéciaux, un volet qui permet d'être à l'écoute du milieu et de répondre avec rigueur et spontanéité aux besoins et aux initiatives des artistes. Les projets spéciaux sont des propositions portant sur les spécificités régionales qui visent, par la diversification des modes de production et de diffusion, opérant tant hors les murs que dans les espaces spécifiquement dédiés à l'art, la mise en valeur des singularités bas-laurentiennes.

~

Les jeunes publics

Alors que le théâtre, la littérature ou la chanson développent des productions visant le jeune public, force nous est de constater que la production d'expositions en arts visuels actuels spécifiquement pensée et imaginée pour les jeunes publics et leurs familles demeure marginale. Peu présentes dans le paysage de l'enfance et de l'adolescence, les pratiques en art actuel restent trop rarement envisagées comme des propositions innovantes et propres à engager un dialogue stimulant avec les plus jeunes publics. Complice des groupes ressources du territoire œuvrant auprès des enfants, des adolescents et de leur famille, le Centre d'art a développé, au cours des dernières années, une nouvelle approche d'éveil des jeunes publics à l'art actuel. Le Centre d'art vise ainsi à soutenir et stimuler l'émergence de formes artistiques réinventées pour ces publics, en programmant des expositions et des projets spéciaux faisant appel à des pistes de recherche novatrices, en favorisant et accompagnant des propositions originales et inédites, adaptées au développement sensoriel des enfants et des adolescents. Le Centre d'art souhaite s'inscrire comme incubateur de projets d'expositions en art actuel dédiés aux jeunes publics et devenir une référence en la matière. Pour ce faire, le Centre d'art intervient comme producteur ou coproducteur de tels projets.

~

Les projets éducatifs hors-murs, la médiation culturelle et l'animation des publics

Le Centre d'art de Kamouraska est très actif en matière d'éducation et d'action culturelle et développe des interventions, activités ou événements créés dans une optique de médiation culturelle ou d'éducation artistique. L'organisme tend ainsi à instaurer des modes d'intervention et des pratiques de production, de diffusion et d'appropriation de la culture qui rehaussent la qualité des relations qu'il établit avec ses publics, dans une approche éducative qui favorise le regard critique. Parmi les partenaires de la mission éducative du Centre d'art, on retrouve des organismes œuvrant auprès de la petite enfance ainsi que des écoles primaires et secondaires, qui agissent comme hôtes des programmes éducatifs hors-murs développés par l'organisme.

De plus, des activités de médiation culturelle et d'animation pour le grand public se greffent à la programmation annuelle du Centre d'art, telles que conférences thématiques, ateliers de

création ou de perfectionnement, spectacles, etc. Celles-ci se déroulent tantôt hors les murs, tantôt au Centre d'art.

La mission éducative du Centre d'art lui permet de bâtir des relations durables avec ses publics, de s'ancrer dans sa communauté et de jouer pleinement son rôle d'acteur social au service du citoyen.

~

ORIENTATIONS

La circulation d'exposition

Depuis 2011, le Centre d'art a développé une série d'expositions itinérantes portant sur les métiers d'art. Chaque édition de «Matières et mémoires» propose un nouveau regard sur des pratiques axées autour d'une même matière : le bois, la céramique, le métal, etc. Ces expositions sont conçues et produites de manière à en faciliter la circulation dans divers lieux de diffusion (musées, galeries, centres d'exposition), mais aussi dans des lieux ou lors d'événements non-dédiés à l'art (salle de congrès, colloque sur la foresterie ou la culture du lin, etc.). Activité distinctive du Centre d'art, le volet Circulation repose sur diverses stratégies d'approche auprès des diffuseurs potentiels pour faciliter le développement de collaborations et partenariats de qualité. Fort de ses succès récents, l'organisme tend désormais à étendre la circulation de ses expositions hors du cadre strict de la série «Matières et mémoires». Ainsi, les projets dédiés aux jeunes publics pourraient s'inscrire parmi les expositions itinérantes du Centre d'art, tout comme certains projets spéciaux, remplissant les critères reliés au volet Circulation.

~

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Centre d'art de Kamouraska est composé de sept (7) membres, dont cinq (5) sont élus lors de l'assemblée générale annuelle et deux (2) sont nommés ultérieurement par le conseil d'administration.

En 2017, le conseil d'administration s'est réuni 14 fois. À cela s'ajoute une quinzaine de rencontres en comités de travail. À la fin de l'année 2017, le conseil d'administration était constitué de :

- › **Pierre Giard** président / siège #6
- › **Fabrice Roy-Plourde** vice-présidente / siège #7
- › **Marielle Dancause** trésorière / siège #2
- › **Annie Savard** secrétaire / siège #4
- › **Jean Breton** administrateur / siège #3
- › **Michel Boivin** administrateur / siège #1
- › *Siège #5 vacant depuis le départ de Nadine Boulianne le 20/08/2017*

Le **PERSONNEL**

À la fin janvier, l'actuelle directrice générale a quitté temporairement ses fonctions pour cause de congé de maternité. La direction générale par intérim a été confiée à la coordonnatrice à la programmation et aux communications, Véronique Drouin. Compte tenu de son expérience dans l'équipe de travail du Centre d'art de Kamouraska depuis 2015, ainsi que de ses compétences développées au cours des années, elle était la ressource désignée pour occuper cette fonction. La situation financière de l'organisme étant préoccupante, aucune autre ressource permanente n'a été embauchée.

En 2017, les membres du personnel, incluant les étudiants estivaux, étaient :

- › **Ève Simard**
Directrice générale
jusqu'au 27 janvier 2017

- › **Véronique Drouin**
Coordonnatrice à la programmation et aux communications
jusqu'au 27 janvier 2017
Directrice générale par intérim

- › **Laurence Belzile**
Préposée à l'accueil et à l'animation
du 18 mai au 20 août 2017

- › **Alexandra Rioux-Richard**
Préposée à l'accueil et à l'animation
du 1^{er} juin au 2 septembre 2017

- › **Denis Bossé**
Technicien
contractuel, selon les projets

Les **MEMBRES**

En 2017, le Centre d'art de Kamouraska regroupait un total de 124 membres, répartis dans les catégories suivantes :

- › Soixante-cinq (**65**) membres individuels réguliers
- › Cinquante-deux (**52**) membres à vie
- › Sept (**7**) membres corporatifs partenaires

INTRODUCTION

D'entrée de jeu, il importe de mentionner que 2017 a été une année de transition, de prise de conscience et de réflexion quant à l'avenir du Centre d'art de Kamouraska (CAK). Le conseil d'administration, conjointement avec les membres de l'équipe, s'est donné le temps d'analyser les pratiques des dernières années en vue de faire émerger des méthodes de travail et des orientations davantage porteuses, autant pour le redressement du CAK que pour son développement.

En cours d'année, le conseil d'administration et l'équipe ont travaillé à mettre en place des actions de redressement et des enjeux prioritaires, à préciser les orientations du CAK et ses champs d'activités, à développer et bonifier le programme d'éducation artistique, à produire un catalogue archivant les œuvres de la collection servant au financement du CAK, à participer à diverses activités visant le développement culturel régional, à s'assurer d'une campagne annuelle de financement efficace, à mettre en place un nouveau site web ainsi qu'à faire grandir la renommée et le rayonnement du CAK.

Somme toute, le bilan de l'année 2017 est positif, voire chargé d'espoir pour les années à venir. Bien que des défis demeurent, le conseil d'administration et l'équipe sont enthousiastes et bien décidés à poursuivre les actions de redressement et de croissance du Centre d'art de Kamouraska.

~

Les actions de redressement

Lors de l'assemblée générale tenue en avril 2017, les membres présents ont souligné la nécessité de doter le Centre d'art de Kamouraska, alors aux prises avec une situation financière critique, d'un plan de redressement. Dès lors, un processus de consultation a été entamé par le nouveau président du CAK, sous forme de rencontres individuelles avec des employées, des membres actuels et d'anciens membres du conseil d'administration, afin de dresser un portrait réel et un diagnostic clair des facteurs internes et externes ayant mené à cette situation. Des rencontres et des discussions avec des partenaires institutionnels ont également eu lieu, notamment avec la municipalité de Kamouraska, la MRC de Kamouraska, le Conseil des arts et des lettres du Québec, Culture Bas-Saint-Laurent, Vrille art actuel, afin d'étudier différentes pistes de solution. Finalement, l'analyse des états financiers du CAK des 8 dernières années, ainsi que des rencontres de planification stratégique du conseil d'administration et des employées ont permis de doter le CAK d'un diagnostic et d'un plan de redressement.

Bref état de situation

À la fin de l'année 2016, le CAK avait une dette accumulée d'environ 50 000 \$ et, pour la première fois de son histoire, un actif net négatif. Au début de l'année 2017, le CAK se voit refuser sa demande de soutien au fonctionnement au Conseil des arts et des lettres du Québec, principalement à cause de sa situation financière inquiétante. De plus, le CAK doit conclure une nouvelle entente sur l'occupation de l'ancien palais de justice de Kamouraska, la précédente arrivant à échéance en octobre 2017. De plus, l'équipe et le conseil d'administration du CAK mettent en place des mesures de réduction des dépenses et augmentent l'effort de collecte de fonds privés. Le CAK renouvelle alors près de 60 % de son conseil d'administration et entreprend une réflexion en profondeur sur les causes de ses problèmes, tout en élaborant un plan de redressement.

L'origine des problèmes du Centre d'art de Kamouraska

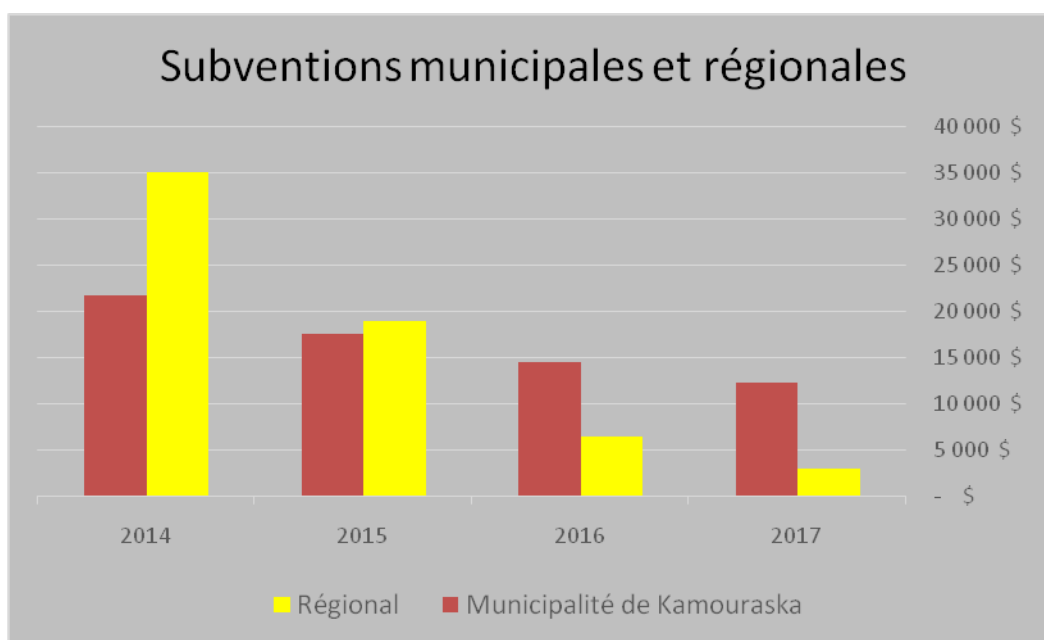
Les facteurs internes

La situation très fragile des ressources humaines est l'un des facteurs internes. La nature variée des activités du CAK (recherche de subventions, sollicitations de commandites privées, organisation d'activités-bénéfiques, gestion financière, montage d'expositions, etc.) est très exigeante en termes de compétence et de polyvalence des ressources humaines. Cette exigence de polyvalence est d'autant plus contraignante que le CAK ne peut compter que sur une seule employée, à temps partiel. Les salaires peu élevés font en sorte qu'il est difficile de recruter du personnel qui est expérimenté à la fois dans le domaine des arts actuels et de la gestion d'une organisation. Avec une seule employée, il y a surcharge de travail et il est très difficile de réaliser simultanément les activités courantes, la mise en place du plan de redressement et une programmation de qualité, etc., en plus des risques possibles d'épuisement ou de démission, le CAK devenant alors très vulnérable lors d'une absence subite ou prolongée. La surcharge de travail conduit à des décisions aux conséquences néfastes, par exemple, l'embauche d'une deuxième employée en 2016, alors justifiée par la charge de travail, mais pas par les revenus disponibles.

De plus, des lacunes en matière de gestion et de contrôle financier sont soulevées. En effet, il est difficile d'établir un budget et des prévisions pour l'année en cours, parce qu'aucun revenu de base n'est assuré, faute de soutien au fonctionnement récurrent. Toutes les activités sont constamment entourées d'une grande incertitude. À cela s'ajoute un manque de communication efficace entre la gestion et le conseil d'administration, notamment à cause de la surcharge de travail et de la faiblesse des outils de contrôle.

Les facteurs externes

La baisse importante des subventions régionales et municipales est le principal facteur externe. En effet, depuis 2014 les subventions régionales sont passées de 35 000 \$ à 3 000 \$, ce qui représente un manque à gagner cumulatif de 76 500 \$ sur la période 2014-2017. De plus, depuis 2014, la subvention accordée par la municipalité de Kamouraska est passée de 21 718 \$ à 12 250 \$, ce qui représente un manque à gagner cumulatif de 20 680 \$ sur la période 2014-2017. Ainsi, au total, la baisse des subventions municipales et régionales représente un manque à gagner de 97 180 \$ en trois ans.



Durant cette même période, les subventions d'organismes provinciaux ou fédéraux sont passées de 49 296 \$ à 66 000 \$, ce qui représente un gain cumulatif de 27 728 \$. Ainsi, au total, la hausse des subventions d'organismes des paliers supérieurs a compensé seulement 28 % de la baisse des subventions municipales et régionales. Le manque à gagner net pour toutes les subventions durant cette période de trois ans s'établit à 69 652 \$.

Pour combler ce manque à gagner net de 69 652 \$, le Centre d'art de Kamouraska a rationalisé ses activités, augmenté sa recherche de commandites privées et multiplié ses activités-bénéfices. Bien qu'ils aient permis d'éviter le pire, ces efforts n'ont toutefois pas été suffisants. En effet, de 2014 à 2016, la dette du Centre d'art a augmenté de 23 000 \$, pour s'établir à 48 758 \$ au 31 décembre 2016.

Le plan d'action et les enjeux prioritaires pour 2017

Action 1 **Valider les orientations du CAK**

Le CAK a d'abord procédé à la validation de ses principales orientations, notamment en modifiant légèrement sa mission pour se rapprocher davantage de la communauté du Kamouraska et des différents publics.

Ainsi, l'ancien énoncé de mission était :

Le Centre d'art de Kamouraska a pour mission de soutenir la recherche, la création, la production et la diffusion en art actuel. Privilégiant les pratiques en arts visuels et en métiers d'art, le Centre d'art programme des expositions temporaires, des événements ponctuels à grand déploiement, des conférences thématiques, des ateliers et des activités de médiation culturelle. Par son action, le Centre d'art entend soutenir et promouvoir les artistes professionnels à différents niveaux de carrière, accompagner et encourager l'innovation au sein des pratiques artistiques et faciliter la réception et la compréhension des œuvres en art actuel par le grand public.

Le nouvel énoncé de mission est désormais :

Le Centre d'art de Kamouraska a pour mission de diffuser et de promouvoir les pratiques contemporaines en arts visuels et en métiers d'art, afin de stimuler, inspirer et provoquer des rencontres entre créateurs, œuvres et spectateurs. Il mise sur des approches innovantes d'initiation, d'éducation et de médiation pour sensibiliser les publics à la création artistique professionnelle.

Action 2 **Se doter d'outils et de pratiques de contrôle plus performants**

Il est difficile de mettre en place des mesures de redressement pour le CAK, sans se doter d'outils et de pratiques de gestion permettant de mesurer précisément l'atteinte des objectifs. Ainsi, un nouvel outil de planification budgétaire et d'évaluation des projets a été mis en place, en plus d'assurer une planification et un suivi financiers en étroite collaboration avec le conseil d'administration.

Action 3 **Maintenir une gestion rigoureuse**

L'année financière 2017 s'est soldée avec un léger surplus, ce qui a permis au CAK de rembourser une partie de ses dettes. Ce surplus a été généré grâce à une gestion serrée des dépenses, qui ont été réduites de 24%, et par la recherche active de nouveaux revenus, notamment au niveau des revenus privés et autonomes.

Action 4 **Développer une vision à plus long terme**

Le manque de ressources et le financement par projet entraînent une gestion axée sur l'urgence et le court terme, ce qui génère de l'instabilité et de l'incertitude financière. Ainsi, une vision à plus long terme a été prévue puisque le CAK élabore sa programmation deux ans à l'avance, grâce entre autres à la formation d'un comité de programmation. Cet horizon temporel permet de réagir plus facilement à des changements dans les programmes de subvention et de développer des partenariats financiers innovateurs.

Action 5 **Diversifier les activités**

Si l'activité principale du CAK consiste à concevoir, assurer l'assemblage financier, organiser et diffuser des expositions en arts visuels et en métiers d'art, il demeure cependant que la nécessité de développer des projets supplémentaires – viables et en respect de la mission – permet la stabilisation des finances et une meilleure réponse aux attentes des publics. Ainsi, en 2017, le programme d'éducation artistique *Moi à l'œuvre* a été poursuivi et élargi sur le territoire. De plus, un projet de centre d'information artistique a été étudié, mais mis de côté ultérieurement.

Action 6 **Conclure une nouvelle entente d'occupation de l'ancien palais de justice**

Le CAK a procédé à la conclusion d'une nouvelle entente avec la municipalité de Kamouraska concernant l'occupation de l'ancien palais de justice, l'entente précédente arrivant à terme en octobre 2017. Un nouveau bail a été négocié, reconduisant ainsi pour 10 ans supplémentaires les mêmes conditions que le précédent, ceci ne mettant pas en péril son « équilibre » financier.

Action 7 **Rembourser les dettes accumulées**

Une nouvelle entente de remboursement a été négociée avec la MRC de Kamouraska, permettant au CAK de se doter d'une planification de remboursement sans nuire à sa pérennité, tout en permettant l'accélération du remboursement de la marge de crédit, comme le démontre le tableau ci-bas :

	MRC	Marge de crédit VISA	Total
2017	- \$	5 000 \$	5 000 \$
2018	7 460 \$	2 540 \$	10 000 \$
2019	8 952 \$	1 048 \$	10 000 \$
2020	8 952 \$	1 048 \$	10 000 \$
2021	1 492 \$	8 508 \$	10 000 \$
2022	- \$	5 000 \$	5 000 \$
Total	26 856 \$	23 144 \$	50 000 \$

Action 8 **Consolider les emplois**

Puisque le fonctionnement efficace du CAK nécessite l'embauche de main d'œuvre compétente et en quantité suffisante, et que tout changement de titulaire devient une opération à haut risque lorsque le personnel est plus que réduit, le CAK vise à conserver, dans le cadre d'un budget équilibré, les deux employées actuelles, Véronique Drouin et Ève Simard, au retour du congé de maternité de cette dernière.

Les réalisations

Les expositions

En 2017, la période d'ouverture au grand public a été de 6 mois, soit de avril à septembre, ce qui représente une diminution de la période d'ouverture de 2 mois, comparativement à 2016. Le CAK est également resté actif en dehors de ces mois d'ouverture, notamment par la tenue du programme d'éducation artistique en début d'année.

~

Expo-vente du printemps

8 avril au 11 juin 2017

En 2016, le CAK a fait l'acquisition de nombreuses œuvres d'artistes québécois. Suite à l'évaluation professionnelle de ces œuvres démontrant leur valeur esthétique signifiante et une importance historique réelle, certaines d'entre elles ont été rassemblées en un corpus inédit. Plusieurs artistes dont des pièces se retrouvaient dans cette expo-vente ont contribué à l'essor des arts visuels au Québec et à leur rayonnement international, notamment René Derouin, Marcel Bellerive, Janine Leroux-Guillaume et Fernand Toupin. Une cinquantaine de gravures, de lithographies, de pastels, de sérigraphies et d'eau-forte ont orné les murs du CAK. La totalité des sommes amassées par la vente de ces pièces a été réinvestie dans la poursuite de la mission du Centre d'art de Kamouraska.

~

Rencontre photographique du Kamouraska, 9e édition

16 juin au 4 septembre 2017

Sous le commissariat de Franck Michel, la neuvième édition de la Rencontre photographique du Kamouraska explorait la thématique «Les traversées» : la traversée du paysage et du cheminement pédestre comme mode de compréhension du paysage. Chacun à leur manière, les sept artistes réunis pour cette édition cheminent dans le paysage, le traversent, l'étudient, le perçoivent et le vivent autant qu'ils et qu'elles le donnent à voir : Sara A. Tremblay et sa longue marche sur la section québécoise du Sentier des Appalaches; Jessica Auer, ses promenades exploratoires à travers l'Islande et ses portraits de marcheurs sur la piste Chilkoot au Yukon; Baptiste Grison, sa flânerie attentive à travers un territoire autochtone oublié et sa lecture du paysage kamouraskois; Michel Huneault et ses déambulations à travers les paysages dévastés du Tohoku; Louis Perreault et ses cheminements lors d'un périple de plusieurs mois en Amérique latine; Normand Rajotte et ses excursions intimistes dans la forêt boréale; Martin Schop et ses expéditions solitaires en milieu sauvage.

En plus des cinq expositions en salles présentées au CAK, neuf expositions extérieures ont été présentées dans le cadre du Parcours photographique extérieur Olivier Kamouraska Chrysler, dans les municipalités suivantes : Saint-André-de-Kamouraska, Ville Saint-Pascal, Kamouraska, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Mont-Carmel, Rivière-Ouelle, Saint-Gabriel-Lalemant, Ville La Pocatière, Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Les 16, 17 et 18 juin, diverses activités ont marqué le lancement de cette 9e édition, soit :

- › lancement conjoint de trois livres photographiques;
- › lancement officiel de l'événement;
- › table ronde et discussions avec les artistes invité(e)s;
- › marche créative dans le territoire du Kamouraska;
- › navette et exploration du parcours photographique extérieur.

~

Le programme d'éducation artistique

Le programme d'éducation artistique «*Moi à l'œuvre – Expérience vivante en création*», créé par le CAK, s'adresse aux enfants de 2 à 7 ans. Il vise à offrir, par le biais de la pratique artistique, des outils novateurs aux enfants pour enrichir leur expérience vivante et développer leurs habiletés sociales et communicationnelles. Sous forme d'ateliers mobiles, conclus par une exposition jeune public, le programme se déplace dans les centres de la petite enfance, les garderies, la maison de la famille régionale, des écoles primaires et des municipalités.

En 2017, deux moutures différentes de ce même programme ont eu lieu :

- En janvier avait lieu le troisième atelier de la 4^e édition au Kamouraska, à laquelle prenaient part les artistes Josée Bourgoïn, Amélie Pellerin, Fernande Forest, Soraida Caron et Sébastien Rioux. Suite au départ de la directrice générale en congé de maternité réduisant la déjà maigre équipe et la situation financière préoccupante du CAK, le conseil d'administration a annulé le dernier atelier ainsi que l'exposition prévue au calendrier initial. Cette décision, expliquée aux organismes-partenaires, n'a pas eu de répercussions négatives sur la réception de l'édition suivante.
- La cinquième édition kamouraskoise a débuté à l'automne 2017, avec les artistes Josée Bourgoïn, Fernande Forest, Marie Pierre Daigle, Ariane Fortin Gilbert et Mathieu Rivest. Grâce à l'obtention d'une importante subvention du Conseil des arts et des lettres du Québec, le programme a pu prendre de l'ampleur, rejoindre un nombre record d'enfants et s'étendre jusqu'aux premiers cycles du primaire.

De plus, des négociations ont été entamées avec la MRC de la Matapédia et une offre de service a été déposée par le CAK afin d'offrir dans cette MRC une mouture du programme, moyennant une contribution financière adéquate. Ces négociations visaient une entente triennale. La MRC des Basques a également mentionné son intérêt à recevoir ce programme, mais faute des moyens financiers escomptés, n'est pas allée de l'avant.

Ce programme a eu, cette année encore, de nombreuses retombées bénéfiques : sensibilisation des enfants et de leur famille à la pratique artistique professionnelle, développement de nouveaux publics, positionnement du Centre d'art comme destination éducative et culturelle pour les familles et les groupes scolaires, consolidation de la main d'œuvre du Centre d'art, octroi de contrats rémunérés et porteurs pour les artistes y participant, etc.

~

La collection* et son catalogue

En 2017, l'ensemble des œuvres qui ont été données au CAK depuis 2016 – et qui n'ont pas encore été vendues – dans le but de générer des revenus dans le cadre des campagnes de financement annuelles ont été photographiées et compilées dans un catalogue. Le but de cette action était de regrouper les œuvres en un seul document qui puisse être envoyé à des acheteurs potentiels – particuliers, entreprises et organismes – comme un outil de marketing. Des envois ont été faits par les membres du conseil d'administration et par l'équipe, de pair avec l'expo-vente qui a eu lieu au printemps.

*Il est à noter que ce que nous nommons « collection » est un ensemble d'œuvres offertes par des donateurs privés, destinée spécifiquement à la vente et ne représente pas une collection au sens de celle d'un musée.

~

Les autres activités

Tournage d'une série télé « La Vitrine Culturelle »

L'équipe de la Télévision communautaire de Kamouraska (TVCK) a approché le CAK afin d'y faire le tournage d'une émission intitulée « La Vitrine Culturelle ». Cette émission de douze épisodes dresse le portrait d'un grand nombre d'acteurs culturels de la région du Kamouraska : artistes, travailleurs culturels, organismes. Chaque épisode contient une portion « entrevue », une portion « performance » et une portion « portrait d'artiste / chronique ». Tous les épisodes possèdent en ouverture une série d'entrevues, et chaque entrevue a été filmée dans la grande salle du CAK. Le tournage de cette émission à saveur régionale place le CAK comme un acteur de choix dans la vie culturelle et artistique du Kamouraska.

Démarchage pour projet de fusion avec Vrille art actuel

Peu de temps après l'envoi de la demande de soutien au fonctionnement au CALQ et suite au rejet de la demande de subvention au programme « Partenariat territorial », il a été mentionné à plusieurs reprises au CAK que la présence de deux organismes œuvrant en art actuel dans une même MRC – soit le CAK et Vrille Art actuel, qui avait essuyé le même rejet au programme « Partenariat territorial » – freinait l'obtention de subvention de part et d'autre. Des discussions, réflexions et démarches ont donc été entamées par les deux organismes pour la fusion de ceux-ci et la création d'un nouvel organisme qui couvrirait l'ensemble de leurs activités. Vrille avait une situation financière stable (aucune dette, mais sa source principale de financement, ayant été remaniée, lui était enlevée) mais s'appêtait à perdre son seul employé, faute de conditions minimalement adéquates – le DG avait un salaire annuel d'environ 8 000\$ –; tandis que le CAK avait une situation financière inquiétante, mais a un lieu pour tenir ses activités et des conditions de travail adéquates, quoique basses. Il a donc été suggéré d'ajouter à la demande de soutien au fonctionnement au CALQ le projet de fusion. Cela devait augmenter les chances d'obtention. Suite à de nombreuses réunions de travail et différentes personnes à l'interne – du CAK et de Vrille, équipes et conseils d'administration – et de l'externe – Culture Bas-Saint-Laurent, CALQ, MRC, expert en fusion d'organismes, attachée politique, etc –, des documents ont été ajoutés à la demande initiale : objectifs, démarches et scénarios d'un projet d'intégration, liste de partenaires actuels et pressentis, une programmation régulière préliminaire et une programmation spéciale préliminaire couvrant les années 2018 à 2020, les résolutions indiquant les intentions des deux organismes. La réponse à cette demande de subvention est arrivée au mois de juin et était négative, le seul commentaire négatif étant la situation financière du CAK jugée trop précaire. Le projet de fusion a donc été mis de côté : sans soutien financier, il devenait impossible, avec une seule employée, de gérer l'ensemble des activités du CAK et de Vrille. Des partenariats ponctuels entre les deux organismes sont encore envisagés, or le projet de fusion demeure au stade où il a été laissé.

Participation à l'événement «K[o]llaboration»

Le Centre d'art de Kamouraska a apporté un soutien en conseils et en temps de travail à la mise sur pied de la première édition de l'évènement « K[o]llaboration », un séminaire de création collective pour artistes en métiers d'art et artistes en arts visuels, qui s'est déroulé en juin. Ces conseils portaient sur le fonctionnement de l'évènement, sur l'encan de clôture et sur les communications. Le CAK a également jeté les bases d'une éventuelle formule de médiation culturelle pour les éditions à venir.

Appel de dossiers réservé aux artistes professionnel(le)s du Bas-Saint-Laurent

En décembre et en vue de la programmation 2018, le CAK a lancé un appel de dossiers réservé aux artistes bas-laurentiens. À quelques reprises dans les dernières années, des artistes régionaux et des visiteurs avaient fait la remarque qu'il serait intéressant de diffuser le travail d'artistes locaux. En accord avec son nouveau libellé de mission, qui place les publics au cœur de ses préoccupations, le CAK a donc réservé une part de sa prochaine programmation annuelle à des résidents du territoire.

~

La campagne de financement

En 2017, outre l'expo-vente du printemps, deux activités-bénéfices ont eu lieu, celles-ci étant parmi les plus rentables des campagnes de financement des dernières années. Le troisième Grand Méchoui festif s'est déroulé en août, dans la grange du Manoir Taché, en collaboration avec Côté-Est et plusieurs autres commanditaires locaux. De plus, la cinquième édition de la vente aux enchères annuelles s'est également déroulée en août. Animée par Christian Bégin, au Centre d'art de Kamouraska, l'évènement a su attirer une foule de curieux-ses et plusieurs acquéreurs. Ces deux activités-bénéfices correspondaient aux attentes fixées par l'équipe et le conseil d'administration du CAK.

Beaucoup d'énergie a été déployée pour la mise en place de ces activités avec, rappelons-le, des effectifs réduits au sein de l'équipe. Malgré tout, elles ont été couronnées de succès. Cette campagne, incluant les profits réalisés lors de l'expo-vente du printemps, a permis d'amasser plus de 28 000\$.

~

Le Collectif muséal et patrimonial du Kamouraska

Le Collectif muséal et patrimonial du Kamouraska est un regroupement informel formé des institutions suivantes : les Archives de la Côte-du-Sud, le Centre d'art de Kamouraska, la Maison Chapais et le Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation. L'objectif principal de ce regroupement est de travailler conjointement à la consolidation concertée des quatre institutions membres, par différentes voies qui sont inscrites dans une série de pistes d'actions individuelles ou communes. En 2017, les membres du Collectif ont procédé, grâce à l'obtention d'une importante subvention de Patrimoine Canada, au renouvellement de leur site web respectif, chacun ayant sa singularité mais tous possédant une signature visuelle semblable. Ainsi, le CAK a pu se doter d'un tout nouveau site web, le précédent datant de 2011.

Rayonnement et renommée : une portée grandissante

Bien que la charge de travail reposant sur une seule employée et les actions de redressement prioritaires en cours d'année aient eu un impact sur le nombre d'activités de la programmation du CAK, celles-ci ont bénéficié d'une excellente portée médiatique, signe que les actions de communication ont été efficaces. Annuellement, le CAK se dote de stratégies de promotion et entretient avec soin, tant au niveau régional que national, ses relations avec les médias. Notons, à cet effet, de nombreuses entrevues radiophoniques ou télévisées avec Radio-Canada (radio et télévision), des critiques (positives!) dans les publications nationales et spécialisées Ciel Variable et Vie des arts, ainsi que deux critiques sur le blogue Héliographe. De plus, l'émission «De par chez nous», présentée à Unis TV, consacrait un épisode documentaire au CAK et à ses retombées dans la collectivité. Une revue de presse complète collige l'ensemble des apparitions médiatiques du CAK.

Le CAK met également un soin particulier à l'accueil réservé aux artistes de sa programmation. Auprès des pairs, le CAK est réputé comme un lieu ouvert, professionnel et innovant. Chaque année, l'équipe reçoit de nombreux commentaires positifs des artistes quant à l'accueil reçu.

Encore cette année, il importe de souligner le soutien exceptionnel témoigné par les communautés directes desservies par le CAK. De nombreuses entreprises ont accepté de participer aux activités-bénéfices, en plus des particuliers (membres, partenaires, bénévoles) qui ont participé en grand nombre à celles-ci.

Depuis plusieurs années, le CAK s'active à professionnaliser ses activités, avec pour objectif d'obtenir un soutien au fonctionnement du Conseil des arts et des lettres du Québec. Bien que ce soutien n'ait pas été obtenu en 2017, les commentaires de l'agente de programme au CALQ sont porteurs d'espoir pour le prochain appel en 2021. Il importe cependant de mentionner que l'aide au projet octroyée annuellement par le CALQ a été de 56 000\$ en 2017 (39 000\$ applicables à des dépenses en 2017 et 17 000\$ applicables à des dépenses au début de l'année 2018), comparativement à 25 000\$ en 2016.

Finalement, en termes de représentation, notons que la directrice générale par intérim était présente au Congrès de la Société des musées du Québec, en plus de siéger temporairement comme partenaire à la Table -9 mois/5 ans de la démarche COSMOSS Kamouraska. Elle a également siégé sur un des comités de travail de la révision de la politique culturelle de la MRC de Kamouraska. Ces représentations permettent de bien positionner le Centre d'art dans les divers secteurs d'intervention régionaux.

CONCLUSION

Au cours de la dernière année, les efforts constants et structurants déployés par le conseil d'administration et l'équipe du Centre d'art de Kamouraska ont continué de porter fruits, puisque l'institution continue de s'imposer progressivement comme un organisme-phare dans son secteur d'activités au Québec et est déjà reconnu comme tel au Bas-Saint-Laurent.

Les impacts positifs des activités du CAK sont nombreux. L'organisme contribue directement à la promotion et au rayonnement de l'art actuel en région et à la mise en valeur et à la circulation de pratiques artistiques peu diffusées localement. Le CAK programme également des projets inédits offrant des cadres d'intervention pertinents pour les artistes professionnels d'ici et d'ailleurs. Résidences de création, programme d'éducation artistique, infiltration dans les espaces publics, événements à grand déploiement sont tout autant d'actions entreprises par le CAK qui sont porteuses à la fois pour les artistes et les publics. Le Centre d'art de Kamouraska a fait la preuve, cette année encore, de sa capacité à élaborer une programmation de qualité, à promouvoir l'art actuel et ses différentes formes d'expression, à appuyer les artistes professionnels et à participer activement au développement régional.

L'accessibilité et la réception des œuvres par les différents publics demeurent au cœur des préoccupations du CAK. Nourrissant la volonté de programmer des expositions et événements dont la direction artistique est forte, voire même audacieuse, le CAK accorde une attention particulière à l'accompagnement des publics et des communautés, afin de créer des rencontres qui soient riches.

La renommée et le rayonnement grandissants du Centre d'art ont des retombées directes pour la région du Kamouraska. Le dynamisme et le professionnalisme dont l'organisme fait preuve dans le développement de ses activités font du CAK un vecteur du développement culturel, social, économique et touristique du Kamouraska.

Bien que l'année 2017 ait connu un bilan positif, l'année à venir demeure pleine de défis, comme pour plusieurs organismes culturels québécois. La situation financière du CAK demeure précaire malgré les actions de redressement déployées au cours de la dernière année. Cela dit, le conseil d'administration et l'équipe demeurent enthousiastes et confiants, puisque le CAK reçoit un appui indéfectible des communautés immédiates qu'il dessert. Cet appui est sans conteste une marque de reconnaissance importante venant récompenser les efforts soutenus, le professionnalisme et le dévouement du conseil d'administration et de l'équipe.

~